

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1231

présenté par

Mme Beaudouin-Hubiere et M. Eliaou

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant:

Le comité de rénovation des normes en Agriculture présente au Parlement un rapport avant le 1^{er} janvier 2020 sur la sur-transposition des normes européennes en matière agricole.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce présent amendement officialise un rapport au parlement du comité de rénovation des normes en Agriculture sur la sur-transposition des normes européennes en matière agricole.

Entrant dans les missions de cette commission déterminées dans cette loi, ce rapport s'établit à la suite de la circulaire du 26 juillet 2017 relative à la maîtrise du flux des textes réglementaires et de leur impact.

Il s'agit d'établir un état des lieux et les axes d'amélioration possibles en matière de surtransposition agricole après application de ce projet de loi.